

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-ET 3004

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Polymère
Nature chimique : Sel d'alkylolammonium d'un copolymère bloc ayant des groupes acides

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Acides polyphosphoriques, produits de réaction avec la 2-oxépane, le polyéthylène glycol mono-Me éther et la tétrahydro-2H-pyran-2-o	162627-22-7	>= 10 - < 30

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

- | | | |
|---------------------------------|---|---|
| En cas de contact avec les yeux | : | Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : | Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | | |
|---|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Mousse
Dioxyde de carbone (CO ₂)
Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Jet d'eau à grand débit |
| Produits de combustion dangereux | : | Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NO _x)
Oxydes de soufre
Oxydes de phosphore |
| Information supplémentaire | : | Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | | |
|---|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Utiliser un équipement de protection individuelle. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : | Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | | |
|--|---|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : | Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. |
| Conditions de stockage sûres | : | Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. |
| Matières à éviter | : | Pas de matières à signaler spécialement. |

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Hazardous components without workplace control parameters

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	:	
Matériel	:	Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	:	> 120 min
Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	:	Vêtement de protection
Mesures d'hygiène	:	Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	:	liquide
Couleur	:	jaune
Odeur	:	type amine
pH	:	8, Concentration: 10 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
Point/ intervalle de fusion	:	< 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived
Début d'ébullition	:	> 392 °F (> 200 °C) Méthode: derived Décomposition
Pression de vapeur	:	< 1 hPa (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	:	> 212.00 °F (> 100.00 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens)
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	1.0750 g/cm ³ (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: > 432 g/l (68 °F (20 °C), 1,013 hPa) Méthode: OCDE ligne directrice 105 BPL: oui
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: DIN 51794
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Tension superficielle	: 37.20 mN/m

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Ingestion
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): 3,850 mg/kg
BPL: oui

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Espèce: Lapin

Evaluation: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Evaluation: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérrogènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

BPL: oui

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE ligne directrice 203

BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques :

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues :

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata): > 100 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Persistence et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité

: Remarques: Donnée non disponible

Résultat: Intrinsèquement biodégradable.

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

BPL: oui

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation

: Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la
protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des
substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de
Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act
Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".Information écologique
supplémentaire

: Donnée non disponible

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Règlementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 311/312 Dangers

: Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Massachusetts Right To Know

1,4-dioxane	123-91-1
Acide sulfurique	7664-93-9

Pennsylvania Right To Know

Sel d'alkylammonium d'un copolymère	-
Acides polyphosphoriques, produits de réaction avec la 2-oxépane, le polyéthylène glycol mono-Me éther et la tétrahydro-2H-pyran-2-o	162627-22-7
Sel d'amino	Non attribuée

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret Commercial : 800963-6276
d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris 1,4-dioxane, Acide sulfurique, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et Dioxyde de soufre, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

BYK-ET 3004

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 08/06/2026

Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.